



LA PEUPLERAIE DE SAINT-OUEN-SUR-BRACHY (Identifiant national : 230030581)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 74010003)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DIREN HAUTE-NORMANDIE, - 230030581, LA PEUPLERAIE DE SAINT-OUEN-SUR-BRACHY.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/230030581.pdf>

Région en charge de la zone : Haute-Normandie

Rédacteur(s) :DIREN HAUTE-NORMANDIE

Centroïde calculé : 500058°-2535450°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 27/06/2003

Date actuelle d'avis CSRPN : 08/09/2020

Date de première diffusion INPN : 23/10/2020

Date de dernière diffusion INPN : 23/10/2020

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Seine-Maritime
- Commune : Brachy (INSEE : 76136)

1.2 Superficie

6,84 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 40

Maximale (mètre): 45

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [230031022](#) - LA VALLÉE DE LA SAÂNE (Type 2) (Id reg. : 7401)

1.5 Commentaire général

La peupleraie de Saint Ouen se situe sur la commune de Brachy où elle occupe, en amont du bourg, tout le fond de la vallée de la Saâne, sur une longueur d'environ 500 mètres.

C'est une vieille peupleraie délaissée et non entretenue qui a retrouvé tout le cortège végétal d'une aulnaie frênaie originelle. La végétation est diversifiée à toutes les strates. Peupliers (*Populus nigra*), merisiers (*Prunus avium*), frênes (*Fraxinus excelsior*), aulnes (*Alnus glutinosa*), ormes (*Ulmus minor*) et chênes pédonculés (*Quercus robur*) pour la strate arborée, noisetiers (*Corylus avellana*), prunelliers (*Prunus spinosa*), sureaux noirs (*Sambucus nigra*), groseillers rouges (*Ribes rubrum*), fusains (*Euonymus europaeus*) et ronces (*Rubus fruticosus*) pour la strate arbustive, accompagnée de plantes grimpantes telles le tamier commun (*Tamus communis*), le chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*) ou le lierre (*Hedera helix*). Au sol on retrouve à côté des classiques populage des marais (*Caltha palustris*), angélique des bois (*Angelica sylvestris*), scrophulaire aquatique (*Scrophularia auriculata*), cirse des maraîchers (*Cirsium oleraceum*), également des espèces bien plus rares telles la bérule érigée (*Berula erecta*) et la cardère poilue (*Dipsacus pilosus*).

Au sein de la Saâne on retrouve la zannichellie des marais (*Zannichellia palustris*) en beaux herbiers aquatiques.

Cette zone est très régulièrement inondée complètement, ce qui en fait malgré la présence de peupliers un des derniers bois alluviaux en bon état de fonctionnement écologique du Pays de Caux.

Les inventaires de la faune ne concernent pour l'instant que quelques oiseaux dont la poule d'eau (*Gallinula chloropus*) ou le pic épeiche (*Dendrocops major*), et certains papillons de lisières forestières comme le tircis (*Pararge aegeria*), le robert-le-diable (*Polygona c-album*) ou l'aurore (*Anthocharis cardamines*).

La gestion future devrait être orientée en faveur des espèces ligneuses indigènes (élimination progressive des peupliers en mauvais état sanitaire par éclaircies en faveur des semis naturels de frênes, chênes et aulnes).

Le GR 12 surplombe la zone et permet une découverte visuelle sans avoir à pénétrer dans cette jungle normande.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Mare, mardelle
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Critères d'intérêts patrimoniaux- Ecologique- Floristique- Phanérogames	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales- Fonctions de régulation hydraulique- Expansion naturelle des crues	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 		<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i></p>		Informateur : BRUNET L.	90	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>24.1 <i>Lits des rivières</i></p>		Informateur : BRUNET L.	5	
	<p>22.13 <i>Eaux eutrophes</i></p>		Informateur : BRUNET L.	5	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>		Informateur : BRUNET L.		

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	85798	<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	<i>Berle dressée, Petite berle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2002 - 2002
	95154	<i>Dipsacus pilosus</i> L., 1753	<i>Cardère poilu, Verge à pasteur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P. (Indépendant). Source : CBNBL.				2002 - 2002
	130599	<i>Zannichellia palustris</i> L., 1753	<i>Zannichellie des marais, Alquette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P. (Indépendant). Source : CBNBL.				2002 - 2002

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	130599	Zannichellia palustris L., 1753	Déterminante	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BRUNET L.		
	STALLEGGER P.		
	STALLEGGER P. (Indépendant). Source : CBNBL.		